

LE DOSSIER

5 *La renaissance afro-asiatique ?*

COORDONNÉ PAR JEAN COUSSY ET JÉRÔME LAUSEIG

INTRODUCTION AU THÈME

L'ASIE EN AFRIQUE

L'ASIE ET L'AFRIQUE : L'APPORT DES ÉTUDES COMPARATIVES

Longtemps, les relations entre l'Afrique et l'Asie ont été étudiées principalement sous l'angle de la compétitivité. Au cours des années 70 et 80, notamment, la plupart des études sur le thème de « l'Afrique et l'Asie » étaient moins relationnelles que comparatives. La question prioritaire entre les deux continents était alors leur compétition sur les marchés mondiaux plus que le développement, encore faible, de leurs relations directes. C'est le moment où se multiplient les numéros spéciaux sur ce thème¹, les comparaisons de l'évolution des parts de marché², celles des niveaux et des structures des coûts, les études parallèles des filières agroalimentaires des deux continents³, la comparaison des modes d'intégration régional⁴ et les recherches sur les aspects qualitatifs de la compétition⁵. Cette focalisation des recherches n'empêche cependant pas que se poursuivent les études sur l'histoire longue des relations précoloniales et coloniales et des migrations à travers l'océan Indien, sur les relations militaires, le commerce côtier de l'Afrique orientale, les échanges interculturels et professionnels entre Asiatiques et Africains en Afrique du Sud⁶.

1. Voir notamment *Afrique contemporaine*, numéro spécial « Afrique-Asie », n° 176, 4^e trimestre 1995.

2. C. Mainguy, *L'Afrique peut-elle être compétitive ?*, Paris, Karthala, 1998.

3. Voir notamment les travaux de la Caisse française de développement.

4. P. Hugon (dir.), « La régionalisation comparée en Afrique subsaharienne », numéro spécial de la *Revue Tiers-Monde*, n° 155, 1998.

5. B. Contamin, « Compétitivité des économies africaines : observations à partir du cas ivoirien », in J.-J. Gabas (dir.), *L'Union européenne et les pays ACP*, Paris, GEMDEV-Karthala, 1999, pp. 305-334.

6. B. Freund, *Insiders and Outsiders. The Indian Working Class of Durban 1910-1990*, Pietmarizburg, University of Natal Press, Londres, James Currey, 1995.

Les relations économiques directes entre l'Asie et l'Afrique restaient en revanche moins étudiées⁷. La plupart des statistiques, s'appuyant sur celles de l'OCDE, étaient peu détaillées sur les relations Sud-Sud, et celles de l'Onu étaient imprécises. Les statistiques africaines nationales elles-mêmes sous-estimaient souvent les échanges avec l'Asie, comme le montrent les rectifications que le FMI dut faire lorsqu'il eut besoin d'une pondération précise des échanges par origine et par destination⁸. Le secret défense couvrait en outre les chiffres de l'Afrique du Sud, principal partenaire de l'Asie. Et il couvre encore souvent ceux sur les aides militaires et les flux d'armement, qui sont importants entre les deux continents.

**L'ASIE EN AFRIQUE : LE BESOIN D'ÉTUDES SUR LA PRÉSENCE
DE L'ASIE DANS LA VIE AFRICAINE**

L'influence et la présence de l'Asie atteignent désormais toutes les régions du continent africain. Celles d'implantation traditionnelle (île Maurice, Afrique du Sud, pays côtiers de l'Afrique de l'Est, Afrique australe) en sont toujours les lieux privilégiés, mais les pays jusque-là moins concernés (Afrique de l'Ouest et Afrique centrale, y compris les pays de la zone franc traditionnellement protégés) constatent l'arrivée des produits, des capitaux et des hommes d'Asie. Même dans l'Afrique marginalisée (Soudan, Somalie, zone des Grands Lacs) sont présents des acteurs militaires et commerciaux asiatiques.

Réciproquement, tous les pays asiatiques sont désormais entrés dans des relations directes avec l'Afrique. Le Japon, qui fut longtemps le premier investisseur asiatique en Afrique, est devenu aussi le premier donateur asiatique (et deuxième donateur mondial) d'aide à l'Afrique, et ses relations commerciales vont croissant. La Corée et Taiwan ont suivi, ne serait-ce que pour mener sur le continent africain leur concurrence avec le Japon. Le continent indien, qui était, lui, traditionnellement présent en Afrique par ses immigrés et leurs descendants, a repris pied en Afrique de l'Est, renoué des liens avec les Asiatiques d'Afrique du Sud et tenté de traduire son entente politique presque séculaire avec l'ANC (Congrès national africain) par des accords économiques. La Chine a fait une entrée tardive mais semble engagée dans un développement de flux formels et informels d'hommes, de capitaux et surtout de biens de grande consommation. Les pays du Sud-Est asiatique ont envoyé leurs capitaux (par Singapour et Hong Kong). Ceux de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) ont pénétré l'Afrique et c'est même l'un d'entre eux, la Malaisie, qui est devenu, dans les années 1994-1997, le deuxième investisseur étranger en Afrique du Sud. Les pays de l'ancienne Indochine, qui avaient développé la consommation du riz de l'Afrique fran-

cophone pendant la période coloniale, sont redevenus plus concurrentiels sur les coûts que les autres fournisseurs asiatiques.

Toutes les modalités de ce qu'il est convenu d'appeler les « nouvelles relations internationales⁹ » existent actuellement entre l'Afrique et l'Asie sans pour autant freiner la croissance des rapports de « *high politics* ». Les relations diplomatiques les plus formelles restent en effet très influentes entre des nations, qui, sur les deux continents, attachent une importance majeure à la reconnaissance diplomatique, ont besoin de voix dans les organisations internationales et demandent un grand respect des formes. Des coopérations militaires (légalles ou non) ont joué un rôle certain dans la période de la guerre froide et continuent de jouer un rôle dans les conflits locaux et dans la constitution de pouvoirs militaires (dans la Corne de l'Afrique et dans les pays de la ligne de front). Des alliances ou des conflits politiques créent parfois des relations bilatérales témoignant d'un non-alignement sur la définition occidentale des États parias. Les rapports géopolitiques créent des contacts récurrents sur la sécurité de l'océan Indien. Les politiques caritatives ont sans doute moins d'influence en Asie que chez d'autres partenaires de l'Afrique, mais elles apparaissent de plus en plus dans la volonté japonaise d'adhérer aux programmes de lutte contre la pauvreté. Les relations démographiques et les familles asiatiques ont un rôle considérable à l'est et au sud de l'Afrique, et les rapports culturels sont systématiquement mis en avant par les Indiens et les Malaisiens. Les flux transfrontaliers informels de capitaux et de biens ont souvent précédé des relations formelles et permis de contourner les interdits officiels.

Qui plus est, ce sont tous les secteurs d'activités africains qui sont concernés. Les Asiatiques ne sont plus seulement présents dans le commerce mais aussi dans l'industrie et même, parfois, dans l'agriculture. De grandes entreprises asiatiques sont présentes dans l'exploitation et l'exportation des minerais, comme de petites entreprises occasionnelles le sont dans le commerce et

7. Il est évident que les relations entre le Japon et l'Afrique du Sud avaient fait depuis longtemps l'objet d'analyses. Pour un ouvrage récent, voir J. Morikawa, *Japan and Africa. Big Business and Diplomacy*, Johannesburg, Witwatersrand University Edition, 1996.

6. Notamment lorsqu'il a eu besoin, à propos de la dévaluation du franc CFA, de mesurer l'évolution des taux de change effectif réel qui exigent cette pondération.

7. M.-C. Smouts (dir.), *Les Nouvelles Relations internationales. Pratiques et théories*, Paris, Presses de Sciences Po, 1998.

8. Sans parler de la diffusion déjà ancienne en Afrique des films indiens et, plus récemment, de films de Hong Kong et de Taiwan de sports de combat (mythologie du kung-fu politiquement utilisée à Madagascar) ; influence, plus limitée aux minorités, des religions asiatiques (dont certaines sont peu missionnaires), des sectes et diffusion des idéologies (successivement le maoïsme, le modèle japonais, le modèle malaisien).

9. Comme le formulent D. Camroux et J.-L. Domenach dans leur introduction à l'ouvrage, placé sous leur direction, *L'Asie retrouvée*, Paris, Seuil, 1997.

l'exploitation de pierres précieuses, d'or ou d'ivoire. Des pays asiatiques demandeurs de bois ou de poissons remontent les filières jusqu'à la forêt ou la pêche en Afrique même. Des investisseurs asiatiques ont pénétré les secteurs abrités : services, tourisme, construction, casino.

Enfin, ce qui accroît sa visibilité, la présence asiatique affecte la consommation des pauvres comme des riches : alimentation (brises de riz), fripe d'Asie du Sud, produits chinois en fer blanc à très bas prix, automobiles, motos japonaises et coréennes. Et au prestige des marques de l'Asie s'ajoute la circulation de ses contrefaçons. Les objets électroniques et informatiques, les logiciels piratés en Asie font l'objet d'un commerce transfrontalier intense et sont sur tous les marchés¹⁰. Enfin, la présence ancienne de commerçants asiatiques en contact direct avec les populations en Afrique de l'Est, le poids des salariées asiatiques sur le marché du travail en Afrique du Sud et, à un moindre titre, la présence nouvelle de propriétaires, de financiers et de cadres d'entreprises venus d'Asie introduisent les relations afro-asiatiques dans la structure même de la société en Afrique orientale et australe.

UN FAIT NOUVEAU : LA PERCEPTION DE L'ASIE COMME

UN ACTEUR COLLECTIF

La présence asiatique en Afrique ne serait probablement pas aussi fortement ressentie par les Africains (et les étrangers présents en Afrique) s'ils ne partageaient pas « la définition de l'Asie [...] comme entité régionale du monde d'après la guerre froide [...] et sa constitution comme acteur régional¹¹ » que les Asiatiques entendent aujourd'hui affirmer et diffuser.

Ils ont d'autant plus tendance à l'adopter que les pays asiatiques exercent bien sur l'Afrique des effets semblables et amplifiés par ces similitudes. Ils ont en commun un taux de croissance qui est supérieur à la moyenne mondiale et dont l'Afrique attend des effets d'entraînement. Ils viennent de subir, simultanément, une crise dont l'Afrique a ressenti durement les conséquences¹². Les pays asiatiques pratiquent tous un interventionnisme étatique actuellement interdit à l'Afrique par les ajustements structurels et par l'échec de la plupart de ses États. Ils refusent tous la dissolution des États nationaux dans la mondialisation libérale et n'essaient pas, comme les organisations internationales, d'imposer à l'Afrique le dépassement et le démembrement des nations. Ils bénéficient tous, à des degrés divers, de l'existence de diasporas chinoise et indo-pakistanaise dont l'Afrique commence à voir l'action à ses portes. Ils ont, enfin, en commun d'utiliser, dans leurs relations extérieures, à la fois des réseaux informels et des pouvoirs étatiques, combinaison déjà visible dans leur pénétration sur le continent africain.

La représentation de l'Asie comme un ensemble résulte par ailleurs d'une certaine érosion des conflits interasiatiques de la guerre froide. Désormais, les pays asiatiques cherchent moins à exporter en Afrique leurs propres conflits idéologiques. Ils n'ont plus à situer leurs interventions par rapport à l'Union soviétique. Le Japon et les pays se réclamant de l'afro-asiatisme ne se différencient plus tellement dans leur politique internationale; et, en définitive, tous les pays asiatiques pratiquent un pragmatisme économique parallèle. Il en résulte qu'aujourd'hui sont regroupés comme asiatiques des pays qui n'étaient considérés naguère ni comme un ensemble idéologique, ni comme un ensemble économique, ni comme un ensemble politique. Avant 1993, il n'aurait pas été question en Afrique du Sud de traiter ensemble le Japon (avec ses succès économiques et ses compromissions diplomatiques avec l'apartheid) et l'Inde (qui se targue de l'entente presque séculaire entre le Congrès indien et l'ANC). Il n'aurait pas été question d'additionner en Afrique les actions des deux Chine, ce qui est devenu courant depuis l'émergence d'une économie-monde chinoise née de la diaspora et des relations informelles entre elles. Il n'y avait pas lieu non plus d'additionner l'Asie du Sud-Est (qui pénètre en Afrique grâce à sa compétitivité industrielle et à son taux d'accumulation) et l'Asie du Sud (qui reste, tout autant que l'Afrique, dominée par la pauvreté, un faible taux d'accumulation et une faible compétitivité). *A fortiori*, on ne rangeait pas les pays asiatiques de l'Est avec l'Asie occidentale (que l'on rangeait dans le Moyen-Orient).

Les conséquences de cette identification de l'Asie à un acteur collectif sont importantes. Statistiquement, la réunion de deux dizaines de partenaires en une rubrique statistique commune fait prendre conscience que l'Asie a déjà un poids significatif dans les relations extérieures de quelques pays africains (notamment l'Afrique du Sud). L'Asie semble devenir un recours plausible contre la domination occidentale (même si ce n'est plus un objectif aussi recherché que naguère) et ressuscite paradoxalement le thème d'un monde multipolaire au moment où chacun diagnostique la venue d'un monde unipolaire. En réactivant le vocable « afro-asiatique », on facilite la communication entre les promoteurs de la « renaissance asiatique » et ceux de la « renaissance

10. Encore faut-il noter que l'Asie du Sud n'en suit ni le rythme ni les fluctuations et que la Chine a son rythme propre. Il faudrait aussi distinguer le parallélisme avant la crise et le moindre parallélisme après la crise (chute de l'Indonésie).

11. L'accroissement quantitatif brutal signalé en Afrique du Sud est aussi le fait de la publication de relations naguère non déclarées et d'une progression finalement assez régulière, notamment de la pénétration du Japon (un saut étant cependant visible pour la Malaisie et annoncé pour la Chine).

12. Mais, paradoxalement, c'est moins au Japon qu'aux capitaux indiens que l'on doit l'entrée de l'île Maurice dans la liste des dragons.

africaine ». Mais il est évident que la brusque totalisation de flux autrefois séparés peut créer l'illusion que la présence asiatique a fait brusquement un saut quantitatif et qualitatif. Ce qui peut contribuer à créer des fantasmes.

ANTICIPATIONS ET FANTASMES SUR LA PÉNÉTRATION ASIATIQUE

L'éventualité d'une pénétration asiatique en Afrique y a été, un peu vite, comprise comme une chance de rejoindre le « miracle asiatique ». Les élites ont attendu de l'Asie qu'elle soit à la fois un modèle et un facteur d'entraînement. Les États n'ont pas négligé l'occasion d'obtenir des aides militaires et économiques et de trouver une nouvelle source de rentes. Les consommateurs ont été prompts à profiter de la baisse des prix provoquée par les importations enregistrées ou non enregistrées en provenance d'Asie. Les producteurs ont espéré un élargissement structurel des débouchés et une hausse conjoncturelle du fait des taux de croissance asiatiques (jusqu'à la crise). Les administrations ont attendu de la venue de capitaux et d'entreprises asiatiques la fin des rentes des monopoles nationaux et, surtout, des monopoles étrangers installés depuis longtemps en Afrique. Et, à tort ou à raison, beaucoup ont cru en une réduction, ou un contournement, du racisme dans les relations politiques comme dans les relations d'affaires, ainsi qu'une plus grande reconnaissance des acteurs locaux (utilisation de l'« *affirmative action* » et du « *black empowerment* » dans les négociations avec les entreprises asiatiques).

Ces espoirs prennent parfois des dimensions fantasmagoriques. Qui n'a pas entendu annoncer l'émergence de multiples dragons africains ? Plusieurs États (Côte d'Ivoire, Ghana) ont inscrit, dans leurs prospectives, des taux de croissance à deux chiffres en évaluant leurs potentialités à l'aune japonaise. Partout, on a vu exprimer le souhait d'importer les méthodes asiatiques sans toujours en voir les implications pour le mode de vie des travailleurs. Des politiques de libéralisation ont été décidées (par exemple au Zimbabwe) en supposant qu'il serait facile d'atteindre les niveaux de productivité asiatiques. L'exemple de l'île Maurice a fait naître l'espoir que le temps était venu pour l'Afrique australe de s'insérer dans le premier cercle de diffusion de l'expansion asiatique.

À ces espoirs se sont opposées les craintes des Africains (et des étrangers) qui croyaient jusque-là bénéficier d'avantages acquis. Ceux-là énumèrent les cas où la concurrence asiatique a provoqué des faillites locales ou des retraits d'entreprises étrangères qui n'ont pas été remplacées. Ils annoncent des réductions d'emplois du fait de la libéralisation, une chute des rares industries africaines qui ont réussi (y compris celles de l'Afrique du Sud et du Zimbabwe) et une crise grave de l'industrie textile (déjà démantelée à l'Ouest par les importations transitant par le Nigeria, et menacée en Afrique australe). Il est

facile, en outre, de trouver des cas de concurrence sauvage ayant profité du non-respect de l'environnement (par exemple du fait des méthodes de pêche ou du rythme de l'exploitation des forêts), de concurrence mafieuse de commerçants chinois sur de petits marchés en Afrique du Sud, de concurrence incontrôlée des pêcheurs locaux (en Mauritanie et au Sénégal), sans oublier la chute des revenus fiscaux du fait de la contrebande ou des réductions tarifaires. Les nouveaux venus sont accusés de pratiquer la non-transparence des comptes (il serait plus exact de parler de formes nouvelles de non-transparence), de nouveaux modes (plus directs et moins feutrés) de relations avec les administrations, y compris de corruption de fonctionnaires. Parfois, on dénonce l'introduction de méthodes asiatiques de gestion du travail.

Bien entendu, ces craintes, elles aussi, donnent naissance à des fantasmes. On voit dénoncer et annoncer la *pénétration* économique et militaire même dans des pays où l'on en est encore aux prémises d'une venue asiatique. On croit à l'*ubiquité* de la présence asiatique (« ils sont partout ») en additionnant les faits cités plus haut sans préciser que ces derniers sont rarement présents simultanément dans le même pays. Le fait qu'une entreprise soit asiatique fait surgir aussitôt, surtout si elle est japonaise, l'idée de la *stratégie de longue durée et sûre d'elle-même* (ce qui ignore les erreurs et les hésitations du Japon en Afrique du Sud). Le thème des *infiltrations* militaires a fait naître de multiples visions (jusqu'au fantasme des sous-marins iraniens au large des côtes africaines). La *clandestinité* du commerce informel et illégal donne naissance au thème de l'inégalité, devant la loi, des nouveaux venus et des entreprises existantes. Le caractère familial du commerce indien (et chinois) éveille le soupçon que tout commerce indien est fait au sein des familles. Sous le terme de *déloyauté* de la concurrence sont rangées toutes les formes de concurrence que n'utilisaient pas les intérêts en place. L'*opacité* des opérations financières donne naissance à des rumeurs continuelles ; le cas est particulièrement net en Afrique du Sud où le capitalisme traditionnel, très lié à l'État, critique les relations entre celui-ci et les intérêts d'entreprises asiatiques (exemple de Engen). Autre mythologie issue de faits vrais : toute entreprise économique asiatique se voit soupçonnée de masquer des buts de puissance et toute aide militaire de cacher des buts d'implantation économique. Et, comme sur d'autres continents (y compris l'Amérique du Nord et l'Europe), la vitesse d'apparition des produits asiatiques fait naître le fantasme d'un raz de marée asiatique¹³.

13. J. Morikawa, *Japan and Africa...*, *op. cit.*

LE TERME D'ASIE PEUT ÊTRE UN LEURRE

L'unification de l'Asie dans les esprits risque de masquer les très grandes disparités qui subsistent dans les relations de l'Afrique avec les différents pays asiatiques. Économiquement, la division du travail entre économies africaines et économies asiatiques n'est en rien uniforme. Elle réunit même des situations extrêmes. Le Japon et les Nouvelles économies industrielles (NEI) sont des pays producteurs de biens d'équipement et de produits industriels dont l'Afrique attend qu'ils l'entraînent dans le « vol des oies sauvages ». L'Inde, la Chine et, bientôt, les pays les plus tard venus au développement (Birmanie, Indochine) sont des vendeurs de produits intensifs en travail qui risquent de freiner l'industrialisation de l'Afrique par leur concurrence¹⁴.

Idéologiquement, les différences entre pays asiatiques se sont déplacées mais ne se sont pas estompées. La Chine ne veut pas de clause sociale s'opposant à ses exportations ni même de lois sociales dans ses implantations africaines (utilisation de main-d'œuvre pénitentiaire et méfiance manifestée en Afrique du Sud à l'égard de la Cosatu), alors que les premières NEI ont déjà connu une évolution de leurs rapports sociaux qui les a éloignées du rôle de vendeur de travail à bon marché. De façon plus traditionnelle, les Malaisiens veulent insérer les relations afro-asiatiques dans des références au Mouvement des non-alignés (ce que fait aussi la diplomatie indienne mais évidemment pas le Japon), au non-alignement ou même à l'antiaméricanisme pour légitimer des relations extérieures. En politique intérieure, la Malaisie se réfère à l'asiatisme pour récuser la démocratie occidentale, ce que fait encore plus nettement la Chine mais ce que ne font ni l'Inde ni le Japon. Ce dernier adopte même désormais la référence démocratique dans ses intentions d'aide (même si la réalité ne s'y conforme pas toujours).

Enfin, les acteurs asiatiques ont des stratégies d'implantation différentes et parfois même opposées. Certains en sont encore souvent à « faire des coups », des transactions isolées n'ayant ni cohérence entre elles ni garantie de renouvellement (importations d'un lot de fripes ou d'autres produits non enregistrés, livraisons d'armements ou actions spéculatives sur l'immobilier). De tels « coups » se font même dans des domaines qui exigeraient la durée : rachats à bas prix ou même contre des subventions d'entreprises en difficulté, restructurations de filières sinistrées (pêche), entrées dans les filières privatisées ou remplacement d'investisseurs étrangers. À l'inverse, d'autres pénétrations asiatiques s'inscrivent dans une stratégie de longue durée comme le montre l'exemple, souvent cité, de la stratégie du Japon en Afrique du Sud depuis plusieurs décennies. Sans tomber dans les mythologies citées plus haut, il y a une cohérence entre les aides à la prospection, à l'exploitation et à la première

transformation de produits miniers. Il y a eu, comme toujours, une coordination entre le privé et le public, coordination qui a pris la forme plus subtile d'une division du travail entre l'État et les entreprises lorsqu'il était politiquement impossible que des fonds publics soutiennent l'économie de l'apartheid.

LA JUXTAPOSITION SYNCRÉTIQUE D'IDÉOLOGIES

En définitive, la présence et l'influence asiatiques en Afrique se sont développées de façon relativement pragmatique. Mais elles cherchent constamment à se renforcer et à se légitimer par un discours syncrétique qui emprunte son vocabulaire à un ensemble hétérogène d'idéologies nées à des époques et dans des contextes différents (comme c'est d'ailleurs le cas, en Asie même, pour l'asiatisme).

L'afro-asiatisme, un temps éclipsé par la concurrence entre l'Asie et l'Afrique, est à nouveau utilisé. Soit que certains pays asiatiques (Inde, Chine, Malaisie) et africains (Afrique du Sud de l'ANC, Zimbabwe, Tanzanie) n'avaient pas cessé de l'employer, ce qui leur a permis de retrouver immédiatement un langage commun. Soit parce qu'il véhicule et légitime un anti-occidentalisme qui permet de donner une certaine cohésion à un groupe assez disparate ; il est utilisable à l'Onu pour créer des majorités et il a servi, dans les premiers temps de négociation sur l'Indian Ocean Rim, pour en exclure des anciennes puissances coloniales (et ne pas admettre la Réunion en raison de son appartenance juridique à la France). En outre, les critiques de l'afro-asiatisme envers le libéralisme n'ont pas toutes perdu leur pertinence (la campagne du premier Ministre malaisien Mahathir contre la liberté des mouvements de capitaux en temps de crise n'était pas si infondée qu'on ne l'a dit à l'époque, et elle n'a pas été inefficace dans son propre pays). En invoquant des relations séculaires rompues par la colonisation, l'afro-asiatisme permet de justifier des discriminations à l'encontre des acteurs économiques occidentaux. Il permet aussi de refuser les ingérences extérieures, de récuser l'universalité de la définition des droits de l'homme, de maintenir des relations avec les États parias, de pratiquer, en matière d'armement, des politiques ne répondant pas aux règles du jeu occidental et de trouver des alliés contre le traité de non-prolifération nucléaire. Parfois même il masque, au nom de l'union entre nations prolétaires, l'inégalité des relations

14. On voit ainsi s'ajouter les migrations qui sont anciennes et pour le moment réduites, les relations diplomatiques et militaires des années 60 qui étaient souvent précaires et non renouvelables, la compétition des années 70 et 80 qui peut renaître aux moments de crise, les investissements des années 90 (dont certains sont le fait d'opportunités épisodiques et d'autres sont des opérations à long terme) et la montée, très récente, des exportations, vers l'Afrique, de la Chine et de l'Asie du Sud.

économiques entre les pays d'Afrique et d'Asie (au risque de tolérer des inégalités de revenus et des asymétries de pouvoirs bien peu différentes de celles que dénonçaient ses fondateurs).

L'idéologie de coopération entre riverains de l'océan Indien utilise par définition un clivage non social mais géographique. Elle appartient à la famille des mythes d'intégration régionale et ressortit à la logique des relations Sud-Sud. Aussi bien inclut-elle l'Australie et se présente-t-elle comme une rivale de l'APEC (Asia-Pacific Economic Cooperation) et comme un complément aux unions régionales auxquelles appartiennent déjà leurs pays membres : SADC (Southern Africa Development Community), ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) et SAARC (South Asian Association for Regional Cooperation). Elle utilise des thèmes géopolitiques, notamment sur la question de la présence des marines de guerre étrangères ou sur les relations avec la COI (Commission de l'océan Indien). Cette vision géographique n'a pas toujours été compatible avec l'afro-asiatisme (notamment à propos de l'Australie, porte-parole du Sud mais membre de l'APEC). En définitive, on a vu de plus en plus, avec le temps, la zone s'élargir à des pays d'orientation libérale et ces pays (notamment l'île Maurice) y prendre des responsabilités croissantes. Et l'expression « régionalisme ouvert » (qui, dans les pays de l'ASEAN, était surtout une formule diplomatique qui ne réduisait guère, dans l'immédiat, leur protectionnisme) est devenue, sur le pourtour de l'océan Indien, une stratégie de plus en plus opposée aux projets initiaux, assez protectionnistes, de l'Inde et de l'Afrique du Sud.

Le modèle de développement asiatique était moins, à l'origine, une idéologie qu'un essai pour systématiser, *a posteriori*, la politique japonaise, pour en attribuer la gloire à l'Asie et pour souligner des traits communs aux expériences asiatiques de compétitivité et d'accumulation. Il n'en a pas moins donné naissance à des mythes qui ont connu les exagérations et les fluctuations des idéologies. À un extrême, on a vu, sous l'impulsion de B. Balassa, se construire un mythe libéral qui imputait le succès asiatique à la seule ouverture des économies et qui, utilisant le pouvoir des bailleurs de fonds, incitait l'ensemble de l'Asie et de l'Afrique à s'aligner sur le modèle libéral. À l'autre extrême, le modèle de développement asiatique était présenté comme la démonstration de la capacité des États de la région à susciter, par leurs interventions, l'accumulation du capital et le « vol des oies sauvages » impulsé par le Japon. Cette dernière interprétation a reçu un accueil privilégié dans une Afrique qui y a vu une possible alternative aux rigueurs des ajustements structurels ainsi qu'une opportunité d'être entraînée par l'Asie en se détournant du modèle occidental estimé malthusien dans les pays en développement. Parfois, le mythe se présentait comme une expression de l'afro-asiatisme en oubliant que le

Japon avait créé son modèle en tournant le dos à celui-ci. Mais la similitude du vocabulaire et le désir de trouver une solution en Asie sont assez puissants pour que de nouvelles expériences africaines se réclament simultanément de l'afro-asiatisme et du modèle de développement asiatique.

L'idéologie de la mondialisation libérale est probablement, en définitive, celle qui a le plus fortement contribué à la croissance des relations économiques afro-asiatiques. La libéralisation du commerce mondial a permis d'affirmer la compétitivité de l'Asie en Afrique et d'y accroître ses achats de produits primaires. Et elle a apporté à l'Afrique un commerce formel et un commerce informel non négligeables ainsi que des investissements asiatiques attirés par la privatisation. Mais ces effets de l'idéologie libérale, s'ils ont été, dans la pratique, reconnus et utilisés par les acteurs économiques des deux continents, ont été considérés par plusieurs pays afro-asiatiques non comme une idéologie qui aurait triomphé, par sa vérité, des idéologies antérieures, mais comme une contrainte imposée de l'extérieur à laquelle il est nécessaire de s'adapter par réalisme. On a, dans ce cas, assisté à la superposition d'une adoption pragmatique des recettes de la globalisation rapide et de professions de foi affirmant la fidélité aux idéologies antérieures. Superposition qui entraîne, outre d'incontestables hypocrisies, de non moins incontestables infléchissements du libéralisme et des stratégies préférentielles entre l'Afrique et l'Asie.

LA PRÉSENCE ASIATIQUE : ADDITION D'ANECDOTES

OU MOUVEMENT DE FOND ?

Les informations sur la présence et l'influence asiatiques ont été souvent, on l'a dit, collectées sous forme d'anecdotes qui reflétaient les surprises créées par l'arrivée asiatique, les médisances sur les techniques de pénétration et les soupçons de concurrence déloyale. Ces anecdotes ont amené à additionner des faits disparates et survenus à des périodes différentes, et ont pu conduire, elles aussi, à gonfler le bond en avant de la présence asiatique et à faire croire à l'irréversibilité de celle-ci.

En fait, pour l'Asie, l'importance quantitative des flux vers l'Afrique reste faible. Il n'y a pas de réorientation géographique de ses relations économiques extérieures, et elle demeure tournée vers les grands marchés mondiaux et les relations en son sein. Pour l'Afrique, en revanche, elle est considérable pour le continent pris dans son ensemble. Mais elle reste encore très inégale selon les pays. Elle est élevée pour les pays miniers, surtout d'Afrique australe, pour les pays amorçant un développement rapide et pour de petits pays en croissance (île Maurice), très soutenus (Burundi) ou dévastés par les guerres (Somalie, Soudan).

Dès lors, la présence et l'influence asiatiques sont-elles durables ? Sans doute, avec la crise, le miracle asiatique a-t-il perdu de son aura, et l'on constate à son endroit une certaine déception africaine et le même désintérêt qu'ont connu déjà en Afrique tant d'idéologies étrangères importées. Mais des liaisons avec l'Asie subsisteront. La présence des minorités asiatiques peut actuellement être considérée comme stable, sauf accident politique. Le pouvoir diplomatique de l'Afrique à l'Onu intéressera toujours les grandes puissances comme le Japon, la Chine et l'Inde. Et, économiquement, le poids croissant de l'Asie dans l'économie mondiale crée mécaniquement une tendance durable à l'intensification des relations. En outre, l'augmentation des besoins asiatiques de produits primaires, actuellement freinée par la crise, est une tendance de long terme qui peut susciter une croissance durable des importations, des investissements nécessaires à leur exploitation et du financement des infrastructures. Certains prospectivistes (notamment au Cered de l'université Paris-X-Nanterre) travaillent déjà sur un scénario où l'Afrique s'insérerait dans un système productif hiérarchisé autour de l'Asie. Ce processus sera-t-il une généralisation de l'expérience mauritienne et une entrée de l'Afrique dans le « vol des oies sauvages » ou verra-t-on se maintenir, comme jusqu'à présent, une spécialisation de l'Afrique dans la production primaire ?

Il était hors de question, dans ce numéro, de prétendre brosser un panorama de tous les thèmes évoqués ci-dessus. Nous avons seulement souhaité, pour donner une idée de l'éventail des enjeux et de l'utilité des diverses méthodes, faire appel à des spécialistes de disciplines différentes pour traiter des problèmes apparemment les plus éloignés.

Sur la diplomatie des relations afro-asiatiques, Chris Alden et Garth Shelton ont suivi, avec des informations inédites, l'évolution des positions de l'Afrique du Sud sur la reconnaissance des deux Chine. On voit dans leur texte, comme d'ailleurs dans la plupart des autres contributions, que l'interaction entre intérêts économiques, contraintes diplomatiques et professions de foi idéologiques débouche sur un pragmatisme qui privilégie le réalisme économique et politique. Ils n'en signalent pas moins que la volonté d'aboutir a détourné les diplomates de certains problèmes particulièrement graves pour l'avenir des relations économiques (montée d'importations, enregistrées ou non, qui menacent les producteurs sud-africains, et d'une immigration clandestine qui pèse sur le marché du travail).

Dans le domaine économique, Jean Coussy, utilisant surtout des données sur l'Afrique du Sud, le pays le plus engagé dans les relations avec l'Asie, constate que le rythme des relations afro-asiatiques obéit au rythme de croissance et aux fluctuations de l'Asie, ce qui traduit une situation de dépendance

fort éloignée des aspirations idéologiques initiales ; mais il montre que cette dépendance peut avoir sur l'Afrique de réels, quoique ambigus, effets d'entraînement et que, par ailleurs, elle n'empêche pas le jeu de relations préférentielles entre les deux continents.

S'intéressant aux relations informelles et interdites, François Constantin a choisi de traiter non pas, comme il est fréquent, d'un courant d'importation mais de l'exportation de l'ivoire africain. Ce qui lui permet de montrer la structuration des réseaux d'exportation, leur nature oligopolistique et leur flexibilité au cours de la préparation et lors de la mise en œuvre des décisions sur l'environnement. Et de souligner combien l'ignorance de ces stratégies et la naïveté de certains défenseurs de l'environnement peuvent créer des effets pervers et, en outre, élever les profits de l'oligopole que ceux-ci entendent combattre.

Sur la présence ancienne d'immigrés asiatiques sur le sol africain, Frédéric Landy souligne, dans une note de recherche, que cette présence peut faciliter le commerce sans pour autant être, comme il a souvent été affirmé, l'expression de relations familiales avec les producteurs. Pour l'Est africain, Tom Forrest présente les résultats d'une étude inédite sur le retour des Indiens en Ouganda, événement qui est une des composantes importantes, souvent oubliée, du dynamisme de l'économie ougandaise. On y voit comment le jeu des familles indiennes crée une dynamique capitaliste qui déborde de loin les positions commerciales initiales, et comment, malgré la diversité des réactions ougandaises qui résulte de l'existence d'intérêts établis lors de l'expulsion, ces Indiens sont en mesure de négocier avec les Sud-Africains qui essaient de s'établir en Afrique orientale.

Enfin, Jérôme Lauseig analyse la pénétration en Afrique de la Malaisie, c'est-à-dire du pays asiatique qui est à la fois le plus fidèle au vocabulaire des idéologies de non-alignement et de coalition afro-asiatique, et celui qui a réussi la hausse la plus forte des investissements asiatiques en Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid. En étudiant les moyens par lesquels a été réalisée cette expansion, il souligne le rôle idéologique que la Malaisie a eu, en lançant le thème de la « renaissance asiatique », dans l'émergence du concept de « renaissance africaine ».

Ce faisant, ce dossier conduit à s'interroger sur la cohérence entre les positions idéologiques et la percée du capitalisme ; il suggère notamment que cette cohérence est peut-être moins à rechercher dans les idéologies afro-asiatiques des années 60 que dans les compromis actuels du « *crony capitalism* » ■